

TRIMESTRIEL- AVRIL 2023



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE



La Petite Voix de Tongre

www.tongre-notre-dame.be

Parvis Notre-Dame de Tongre 1
7951 Tongre-Notre-Dame
luczakcm@gmail.com

Editorial

Marie au pied de la croix



Tu es la Mère de Dieu
et notre mère depuis
l'heure cruciale du
Vendredi Saint.

Parce que tu nous ac-
cueilles à Tongre
aux jours d'angoisses
comme aux jours de
joie,
nous te bénissons,
nous te remercions.

Trimestriel : Avril, Mai, Juin 2023 Edit. resp. : André Luczak,
Parvis Notre-Dame de Tongre 1 7951 Tongre-Notre-Dame,
Bureau de dépôt : Ath 1. PP 5/125 Autorisation : P501368

Suite p.2

Le Hors-série de la revue *Magnificat* consacré à la Semaine sainte 2023 porte en couverture une *Mater Dolorosa* (1480-1500) réalisée dans l'atelier du peintre flamand Dirk Bouts. Produit du courant spirituel de la *Devotio moderna*, le tableau représente avec un hyperréalisme une *Vierge de douleur*, afin de mieux ouvrir à la contemplation de l'univers invisible.

À quelques heures de la plus grande fête chrétienne, la célébration de la Résurrection du Christ, une telle peinture peut susciter quelque écho dans le cœur d'un pèlerin à Tongre-Notre-Dame s'il prête quelque attention au Chemin des Sept Douleurs qui entoure notre basilique. La première des douleurs est la prophétie faite à Marie par le veillard Syméon : il lui dit : « Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël. Il sera un signe de contradiction et toi, ton âme sera traversée d'un glaive : ainsi seront dévoilées les pensées qui viennent du cœur d'un grand nombre. » (Lc 2, 34-35).

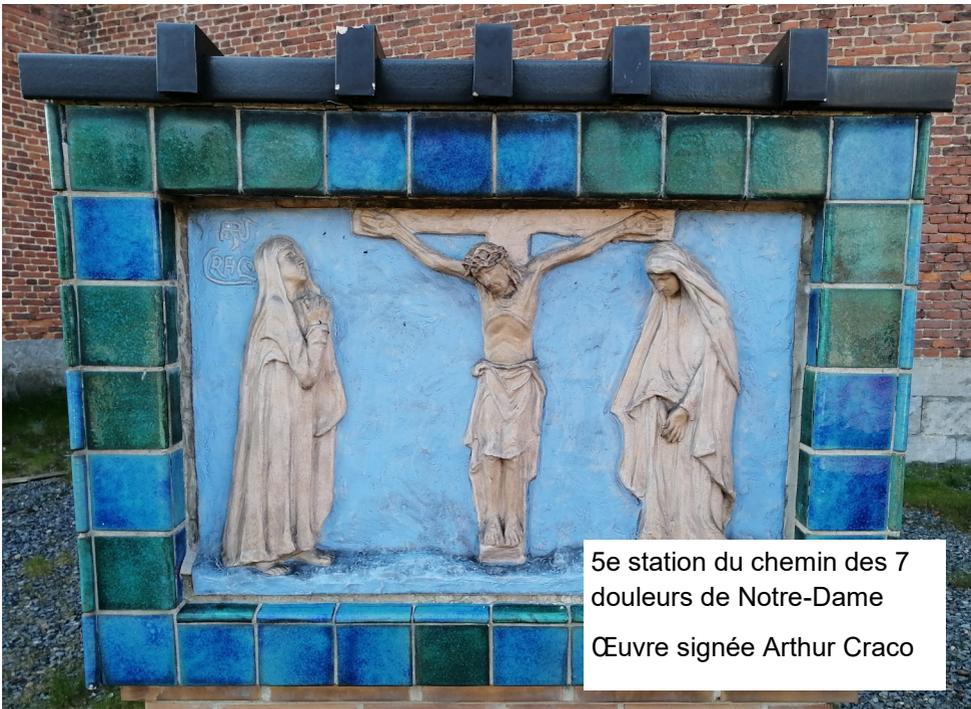
C'est à Pâques que se réalisera cette prophétie avec les quatre dernières douleurs : elle rencontre Jésus portant sa croix et échange un regard avec lui alors qu'il monte au Calvaire ; elle est debout, silencieuse, au pied de la croix. Elle regarde Jésus crucifié et suit son agonie ; elle reçoit dans ses bras Jésus mort, descendu de la croix et elle assiste à l'ensevelissement de Jésus et à sa mise au tombeau.

La rencontre entre Jésus et sa mère compose la quatrième station du Chemin de Croix. Une belle représentation de cette station figure dans le chemin érigé en 1999 à l'attention des personnes handicapées et malades dans la prairie des sanctuaires de Lourdes. Dans ce monument en marbre de Carrare de près de deux mètres de haut, l'artiste hongroise Maria de Faykod exprime la symbolique de cette rencontre exceptionnelle, « un instant volé au drame qui se déroule, l'étincelle d'un amour plus fort que la mort » (commentaire du chemin de croix, *Magnificat*, hors-série Semaine Sainte 2020).

« Près de la croix, se tenait debout sa mère » (Jn 19, 25a). La *Stabat Mater* est là plus que jamais, au moment du plus grand déchirement qu'une mère peut connaître. Elle soutient du regard son fils mourant. Marie peut alors être vue comme une mémoire vivante de la Croix, au seuil de l'Eglise naissante.

Marie revient encore à la douzième station du Chemin de Croix pour entendre une des dernières paroles de son Fils : « et près d'elle le disciple qu'il aimait, Jésus dit à sa mère : « Femme, voici ton fils. ». Puis il dit au disciple : « Voici ta mère. » Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui. » (Jn 19, 26-27). Si la tradition fait de Jean ce disciple qu'il aimait, il y a lieu de s'interroger sur qui est celui qui apparaît pour la première fois lors de la Cène sous ce nom.

Par cette parole, Jésus fait de sa mère la Mère de l'Humanité et donc de nous ses frères et sœurs. A la sortie du tombeau vide, Jésus interpelle Marie Madeleine et lui dit d'aller trouver ses frères (Jn 20, 17). « Qui sont ma mère et mes frères ? », à cette question qu'il pose, il répond lui-même : « quiconque fait la volonté de Dieu » (Mc 3, 35), « ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique » (Lc 8, 21). L'amour dont il aime le disciple est l'agapè, l'amour de Dieu pour les hommes. Ce disciple, c'est chacun d'entre nous.



Au départ d'un commentaire de Jn 19, 25-27 par l'exégète Origène (185-253), le marianiste Roger Bichelberger décrit comme ceci la nouvelle maternité spirituelle de Marie. Elle a « le rôle de faire naître le disciple à la foi et de travailler ensuite à le conformer à son fils, autrement dit, à faire de lui un autre Christ. Au disciple de la prendre chez lui, comme Jean, c'est-à-dire de faire d'elle la compagne et le guide de chaque jour. La présence de Marie sera discrète et orientée toute vers sa mission. Elle peut lui servir de modèle d'écoute de la Parole, de contemplation, de conductrice enfin sur le chemin de la foi où elle fut la première à s'engager » (Petite vie de Marie, p. 94).

A la station suivante, Joseph d'Arimatee obtient l'autorisation d'enlever le corps et « il y avait là plusieurs femmes qui regardaient à distance, elles avaient suivi Jésus depuis les jours de Galilée en le servant » (Mt 27, 55). Une mère au cœur meurtri reçoit le corps de son enfant. Notre mère nous présente le sacrifice ultime. Aux dires de Paul Claudel, « elle est le suaire et l'onguent, elle est la sépulture et la myrrhe. Elle est le prêtre et l'autel et le vase et le Cénacle. Ici finit la Croix et commence le Tabernacle ». « Dieu immortel se donne en nourriture pour que nous ayons la vie éternelle ».

Tout est achevé (Jn 19, 30), telle est la sixième parole du Fils de l'Homme en croix. L'Écriture est accomplie. La mère du Christ sait que tout est accompli. La prophétie de l'ange de l'Annonciation et celle du vieillard Syméon se rejoignent dans le signe de la contradiction : Jésus accède à la royauté de David mais son trône est fait du bois de la Croix. Dans son évangile, lors de la visite des bergers à la Crèche et lors de la Présentation au Temple, Luc mentionne que Marie retenait ces événements et les méditait dans son cœur. En cela, elle suit la voix du psalmiste : « Ses yeux devançant la fin de la nuit pour méditer sur ta promesse » (Ps 118, 148). Au crépuscule de la vie, elle attend l'aurore de la résurrection

Que Marie nous accorde la grâce de venir chez nous comme un don pour illuminer notre foi.

Adrien Dupont

COTISATION

Voici le compte bancaire de la Confrérie Notre-Dame de Tongre :

IBAN : BE27 7320 4494 2373

BIC : CREGBEBB

La cotisation annuelle est de 10 €.

La cotisation donne droit à la Petite Voix de Tongre qui est publiée trimestriellement, ainsi qu'à une messe qui est célébrée au décès du membre. La messe du mercredi est célébrée en union avec tous les membres et pour leurs intentions personnelles. La cotisation est aussi une façon concrète de soutenir la vie du sanctuaire et de participer à cette communauté de prière et de vie que doit être la Confrérie (paragraphe 5 des statuts de la Confrérie).

Pensez à nous signaler les membres décédés. Seule l'intervention d'un proche, ou d'un voisin du membre décédé peut être prise en considération pour la publication d'un décès. Le retour de la Petite Voix de Tongre par voie postale n'est pas une preuve suffisante. Nous n'en tenons pas compte pour la publication mais ce périodique n'est plus envoyé à l'adresse concernée.

Si vous constatez une erreur dans votre adresse ou pour tout autre problème n'hésitez pas à appeler le numéro de téléphone 068 657 915.

E.M.

Le prochain voyage de Notre Dame de Tongre

Depuis ce 4 avril 2023, la statue de Notre Dame de Tongre a quitté son autel pour environ 6 mois... Pourquoi ? Où ira-t-elle ? Que va-t-il lui arriver ? Comment nous reviendra-t-elle... ?

Pas de panique, tout est sous contrôle. Mais cette décision a tout un historique. Laissez-moi vous le conter

...

En mars 2019, la Fabrique d'Eglise de Tongre-Notre-Dame, présidée alors par Jean Bette, reçoit un courrier de la Commission consultative du Patrimoine culturel. Dans cet avis, La Fédération Wallonie-Bruxelles désire ouvrir un dossier pour classer la Sedes de Tongre-Notre-Dame avec la qualification de Trésor au Patrimoine culturel mobilier de la FWB.



Une réunion organisée au centre marial avec certaines personnes intéressées par le sujet a lieu le 23 octobre 2019. Celles-ci ont pu poser toutes leurs questions aux attachés du service Patrimoine et de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

Le 27 février 2020, la Ministre de la Culture, Madame B. Linard signe l'arrêté classant la Sedes sapientiae de Tongre-Notre-Dame avec la qualification de trésor en raison de sa valeur artistique et historique, de son état de conservation, de sa rareté, de sa grande qualité de conception et d'exécution et de son lien avec l'histoire et l'histoire de l'art.

La Fabrique d'Eglise a introduit un dossier pour une demande de subvention octroyée par la FWB pour l'étude et la conservation – restauration de biens classés pour l'exercice 2022 et l'a obtenue en novembre 2022.

C'est vers l'IRPA que nous nous sommes tournés pour une offre de prix. Madame Emmanuelle Mercier, responsable de l'atelier des sculptures en bois polychromé fera donc, avec son équipe, une étude approfondie de l'œuvre sur son aspect d'origine et l'histoire matérielle de la statue. Ensuite, le traitement proprement dit consistera en une consolidation du bois, un dépoussiérage et un nettoyage de surface, un refixage de la polychromie, une élimination du vernis si nécessaire, un masticage et des retouches des lacunes et l'application d'un nouveau vernis. Le département laboratoire identifiera le bois, le datera au C14 et fera une série d'analyses sur les liants et colorants au moyen de méthodes chromatographiques.

Avec la collaboration de l'Espace Gallo-Romain et de la Maison des Géants d'Ath, la Sedes sera acheminée en toute sécurité au siège de l'IRPA.

Bon voyage... et revenez-nous vite.

Marie de Viron,
Présidente de la Fabrique d'Eglise

Bienvenue

Depuis avril 2022, nous avons eu la joie d'accueillir les nouveaux membres suivants dans la grande famille des confrères de Notre-Dame de Tongre.

Mme Martine Dedisse, Bernissart ; Mme Béatrice Ndayisaba, Molenbeek-St-Jean ; Cardon Cécile, Ladeuze ; M Gilbert Capoen, Maisière ; M et Mme Sylvain et Caroline Bagnies Dumont, Tongre-Notre-Dame ; Mme Paulette Vamboucq, Chièvres.

Prions pour nos défunts

Voici les noms des membres défunts dont nous avons eu connaissance depuis octobre 2022. Pour ces personnes l'Eucharistie a été ou sera prochainement célébrée à Tongre-Notre-Dame. Portons-les dans notre prière. Que Dieu les accueille en sa maison.

Jean-Claude Quintart, Jumet ; diacre François Moreau, Ellezelles ; Henri Blondeau, Harmignies ; Michel Leclercq, Forest ; l'abbé Jacques Lefébure, Villers-devant-Orval ; Thérèse Couplet, Landas (France) ; Nelly Coquereau, Ath ; Marie-Jeanne Giljean, Tongre-Notre-Dame ; Solange Gosseye, Tongre-Notre-Dame ; Rose-Marie Caulier Guidet ; Vaulx-lez-Tournai ; Richard Dumont, Beloeil ; Michel Duquesne, Huissignies ; les époux Rolande et Roger Leveugle Debuysshere, Mouscron.



Nouveau comité, nous avons besoin de vous !

Et voilà, cela fait maintenant 4 ans que notre comité de la Confrérie a été mis en route et nous voici déjà au terme de son exercice. Ce comité est essentiel pour gérer la Confrérie qui organise 2 activités annuelles, la messe du mercredi et la publication du trimestriel " La Petite Voix de Tongre".

Le nombre de réunion est entre 6 et 8 par an. Elles se déroulent toutes dans la joie et la bonne humeur, c'est toujours un plaisir de pouvoir faire vivre notre Basilique et le culte à Notre-Dame de Tongre !

C'est pour ça, qu'aujourd'hui je lance un appel à vos candidatures pour nous rejoindre dans ce chouette comité de la Confrérie. Pour les personnes intéressées, n'hésitez pas à remettre vos candidatures à l'adresse confrerietnd@gmail.com avant le 1er octobre 2023.

Les élections du nouveau comité auront lieu après la messe de 18h30, le mercredi 4 octobre 2023 au Centre Marial "Douce Lumière".

Jérôme Birlouet

STATUTS DE LA CONFRÉRIE NOTRE-DAME DE TONGRE

1) Le membre de la Confrérie participe aux grandes démarches de pèlerinage qui se déroulent à la basilique le jour de la Chandeleur et au mois de septembre. Il vient régulièrement chercher auprès de Notre-Dame de Tongre, le recueillement nécessaire dans une vie agitée, la lumière et la force pour traverser des problèmes difficiles, l'affection d'une Mère attentive.

2) Le membre suit l'exemple de la Vierge Marie en prenant ses sentiers d'humilité et de don de soi. Il accueille comme elle la volonté de Dieu et y répond généreusement. Il contemple le Fils qu'elle présente à Tongre et découvre en Lui, comme le fit le vieillard Siméon, non seulement le Messie, le Libérateur, mais aussi « La Lumière pour éclairer les nations ». C'est dans cet esprit qu'il prie régulièrement le chapelet et médite les mystères du Rosaire.

3) Le confrère tient à mener une vie authentiquement chrétienne. Comme Jésus, il aime par-dessus tout son Père des Cieux et le prie quotidiennement. Comme Jésus, il a pour les autres un amour fait de patience, de pardon, de liberté, d'initiative. Il ne fait pas de l'argent et du plaisir l'essentiel de sa vie. Pour lui, les biens qu'il possède, comme ses talents d'ailleurs, sont des richesses à partager pour pouvoir vivre sur terre avec plus de justice et de bonheur.

4) Le membre de la Confrérie prend au sérieux le baptême qui l'a fait membre de l'Église pour toujours. Il en retrouve régulièrement le dynamisme en vivant le sacrement de réconciliation. Il participe le dimanche à l'assemblée des baptisés; Notre-Dame y a toute sa place. Il garde en haute estime les autres sacrements, sachant qu'à travers eux, la grâce de Dieu vient le rejoindre.

5) Le confrère sait qu'il fait partie d'une fraternité dans laquelle chacun peut compter sur les autres. Il prie donc régulièrement pour les autres confrères, et s'unit de cœur et si possible de corps, à la messe qui, chaque mercredi, est célébrée pour les membres de la Confrérie. Il s'unit également à celle qui est célébrée lors de la mort d'un confrère.

6) La vie de la Confrérie est placée sous la direction du curé de Tongre Notre-Dame, assisté d'un comité de 7 membres. Chaque membre de la Confrérie y participe financièrement et reçoit régulièrement « La Petite Voix de Tongre » qui lui apporte réflexion et informations.

7) La Confrérie existe à Tongre depuis 1093 et ses statuts ont été approuvés par le pape Urbain II. Une bulle du pape Urbain VIII en 1629, et un rescrit du pape Grégoire XVI, l'ont enrichie de nombreuses indulgences. Une indulgence plénière est accordée le jour de l'entrée dans la Confrérie, le jour de la Chandeleur et un des jours du mois de septembre, aux confrères qui, après avoir reçu le sacrement de Réconciliation et l'Eucharistie, prieront dans la basilique de Tongre aux grandes intentions de l'Église et du Pape. Elle leur est également accordée au moment de leur mort s'ils invoquent le nom de Jésus. Une indulgence partielle est accordée dans les mêmes conditions, aux grandes fêtes de Notre-Dame.



J'approuve de grand cœur les statuts de la Confrérie Notre-Dame de Tongre Tournai, le 17 septembre 1993

† Jean Huard, évêque de Tournai.